

Martin Dürst
8750 Glarus

Dulliken, le 1er avril 2003

Jean Bricola
2052 Fontainemelon

Fédération Suisse des Echecs
par Monsieur Philipp Hänggi, président
Leberngasse 19
4600 Olten

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2002

En exécution du mandat qui nous a été confié par la dernière assemblée générale, les soussignés ont procédé, conformément aux prescriptions légales, à la révision des comptes clôturés au 31 décembre 2002.

Nous avons constaté que:

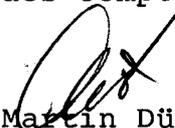
- le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec soin et diligence,
- les bases d'estimation conformes aux exigences légales ont été appliquées dans la présentation de l'état de fortune et des résultats de l'exercice.

Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'accepter les comptes et d'en donner décharges, avec remerciements, à notre caissière, Madame Manuela Angst, et au membre responsable du comité central M. Achim Schneuwly.

Les réviseurs des comptes,



Jean Bricola



Martin Dürst